



## Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

### PV N°7

Réunion du 15 juin 2020

Participants : Y. LE BIVIC – C. POTARD – B. DELORME

En raison des contraintes liées à la crise sanitaire, cette réunion est effectuée en visio-conférence.

#### INFORMATION IMPORTANTE

**La C.R.A informe la totalité des arbitres officiant sur les compétitions de Ligue, toutes catégories confondues, à l'exception des rares compétitions pour lesquelles la feuille de match papier est encore d'usage, que l'utilisation du rapport lié à la FMI via MyFFF est OBLIGATOIRE dès le début de la saison 2020/2021. Le non-respect de cette directive entrainera pour l'arbitre fautif le traitement d'une "sanction administrative".**

#### I. COURRIERS

##### 1. DISTRICTS

Réception de la liste des candidats stagiaires de la saison 2020/2021 de chaque district francilien.

Quatre candidatures ne sont pas retenues car elles ne satisfont pas à l'article 8 et l'annexe 1 du Règlement Intérieur de la C.R.A. **Un courriel sera adressé aux C.D.A concernées.**

##### 2. ARBITRES

- M. MEUNIER Bernard, du 25/05/2020
- M. BORDET Fabrice, du 09/06/2020

Courriels de demande d'honorariat.

**La section accède à ces requêtes et les transmet au Comité de Direction avec avis favorable.**

- M. SAUTON Pascal, du 09/06/2020
- M. CHARLES Jean-Claude, du 17/06/2020

Demande de renouvellement de sa licence d'arbitre honoraire.

**La section transmet cette demande au Comité de Direction pour suite à donner.**

##### 3. OBSERVATEURS

- M. GODEFROY Dominique, du 01/06/2020

Nous informant de sa cessation d'activité au titre d'observateur.

**La section remercie chaleureusement Dominique GODEFROY pour les services rendus à l'arbitrage francilien au cours des nombreuses années passées sur les terrains en tant qu'arbitre puis observateur de Ligue et lui souhaite tout le meilleur pour les années à venir.**

- M. NGUYEN Jérôme, du 02/06/2020

Nous informant de sa cessation d'activité suite à son départ en province.

**La section remercie chaleureusement Jérôme NGUYEN pour les services rendus à l'arbitrage francilien futsal au cours des nombreuses années passées sur les parquets en tant qu'arbitre puis observateur de Ligue et lui souhaite une totale réussite dans son nouveau parcours professionnel.**

- M. NIEGARDOWSKI Michel, du 07/06/2020 ;

Déposant sa candidature au titre d'observateur d'arbitres de Ligue

**La section transmet cette demande au Comité de Direction avec avis favorable.**

## II. SITUATION DES EFFECTIFS

### 1. MUTATIONS

**Dossier de M. GADDI Louis**, arbitre R3, demandant sa mutation en Ligue de PARIS en provenance de la Ligue AUVERGNE-RHONE-ALPES.

**La section lui adresse le dossier médical de la saison 2020/2021 à remplir dans les meilleurs délais, son dossier de sa Ligue d'origine (LAURA) étant déjà en notre possession.**

**Dossier de M. MATEI Denis**, arbitre R3 et R1 Futsal, demandant sa mutation en Ligue de PARIS en provenance de la Ligue MEDITERRANEE.

**La section lui adresse le dossier médical de la saison 2020/2021 à remplir dans les meilleurs délais et réclame son dossier à sa Ligue d'origine (Méditerranée).**

**Dossier de M. SIARRAS Giovanni**, arbitre JAD, demandant sa mutation en Ligue de PARIS en provenance du District du LOIRET.

**La section reste dans l'attente d'une adresse en Ile de France. Dès réception de celle-ci, son dossier sera transmis à son district de résidence pour suite à donner.**

**Dossier de M. DETRIE DELABORDE Adrien**, arbitre candidat JAR en Ligue d'Occitanie, demandant sa mutation en Ligue de PARIS.

**La section lui adresse le dossier médical de la saison 2020/2021 à remplir dans les meilleurs délais et réclame son dossier à sa Ligue d'origine (OCCITANIE).**

**Elle l'informe par ailleurs que les réponses à ses diverses questions (son courriel du 04/03/2020) lui seront apportées lors de l'entretien qu'il aura avec un membre de la CRA afin de valider son intégration.**

**Départ de M. GAC Pierre**, arbitre JAF vers la Ligue Centre-Val de Loire.

**Pris note**

**Départ de M. MAHIEUX Pierre**, arbitre R1 vers le Canada.

Et demande d'attestation relative à la pratique de l'arbitrage en Ligue de Paris.

**La section transmet l'attestation demandée à la Fédération Canadienne de Soccer et souhaite à Pierre MAHIEUX une totale réussite dans ses nouvelles orientations professionnelle et sportive.**

**Départ de M. BERTOLOTTI Willy**, arbitre Elite Régionale vers la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

**Le dossier de Willy BERTOLOTTI est transmis à sa nouvelle Ligue par courrier séparé**

**Départ de M. SAMATHI Gabin**, arbitre R3 vers la Martinique.

**La section invite Gabin SAMATHI à prendre attache avec la Ligue de Martinique dès son arrivée sur son territoire. Son dossier sera alors transmis à cette Ligue.**

**La section remercie chaleureusement MM. Willy BERTOLOTTI, Pierre GAC, Pierre MAHIEUX et Gabin SAMATHI pour les nombreux et multiples services rendus à l'arbitrage francilien.**

**Départ de M. BELAICHI Khalid** Arbitre R3 vers la Ligue de Nouvelle-Aquitaine.

Courriel du 04/06/2020 de la Ligue de Nouvelle-Aquitaine réclamant les dossiers de M. Khalid BELAICHI et Houari ABID.

**La section transmet à la Ligue de Nouvelle-Aquitaine le dossier de M. Khalid BELAICHI et fait suivre une copie de ce courriel au District de Seine Saint-Denis pour le suivi du dossier de M. Houari ABID.**

## 2. REPRISE ARBITRAGE

- M. NICE Kévin, arbitre R3, du 03/05/2020 ;
- M. SIMON Alexandre, arbitre R1, du 03/05/2020 ;
- M. DIAKITE Mohamed, arbitre R1, du 05/05/2020 ;
- M. BELHADEF Rayan, arbitre JAR2, du 05/05/2020 ;

Suite à leurs demandes motivées et acceptées, ces arbitres étaient en congé sabbatique pour l'exercice 2019/2020. Ceux-ci émettent le vœu de reprendre leur activité d'arbitre pour la saison à venir.

**La section accède à leurs requêtes, ces dernières étant établies avant la date butoir du 15/05/2020 et les informe qu'ils ne seront désignés qu'après réussite des tests physiques liés à leurs catégories.**

Courriels informant d'un souhait de reprendre l'arbitrage du foot à 11 pour la saison 2020/2021.

- M. BATISTA William, arbitre R1, du 08/06/2020
- M. CHABOT Laurent, arbitre R3, du 08/06/2020

Ces deux arbitres souhaitent réintégrer le corps des arbitres de football à 11 suite à leurs retours au niveau Régional Futsal.

Ces demandes sont en conformité avec le Règlement Intérieur de la C.R.A (Article 4, § 4.1),

**La section accède à ces demandes et les informe qu'ils ne seront désignés qu'après réussite des tests physiques liés à leurs catégories.**

## 3. ARRET ARBITRAGE

M. GARNIER Kévin, arbitre R1, du 03/05/2020.

Courriel informant la CRA de son intention d'arrêter l'arbitrage.

**La section prend acte de sa décision et le remercie pour les services rendus à l'arbitrage francilien.**

## 4. AUTRES

- M. GRISSE Boris, arbitre R3, du 05/05/2020, qui demande à réintégrer son district d'appartenance. **La section accède à sa demande qui prend effet au 01/07/2020 et transmet son dossier au District de Seine et Marne.**
- M. ADERAZE Abdelkader, arbitre Assistant R3 Stagiaire, du 26/05/2020, qui demande à réintégrer son district d'appartenance. **La section accède à sa demande qui prend effet au 01/07/2020 et transmet son dossier au District Du Val d'Oise.**
- M. GUETOUFFI Ahmed, AA R1, du 10/05/2020, qui souhaite reprendre sa fonction d'arbitre central. **La section accède à sa demande qui prendra effet au 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le classe arbitre R2 pour la saison 2020/2021.**

- M. ELIAS Habib, JAR, du 10/05/2020, qui souhaite devenir arbitre assistant spécifique pour la saison à venir. **La section accède à sa demande qui prend effet au 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le classe arbitre-assistant stagiaire pour la saison 2020/2021**

### III. COMMUNICATION AVEC LA C.R.A.

#### 1. Communication règlementaire avec la C.R.A. et/ou le service Arbitrage

L'adresse Courriel à utiliser est [arbitres@paris-idf.fff.fr](mailto:arbitres@paris-idf.fff.fr)

C'est l'adresse de messagerie générique (la porte d'entrée officielle) pour toute question ou demande officielle d'un arbitre.

Une question posée à un référent reste dans le cadre de la relation arbitre / référent.

Le référent pourra s'il le juge nécessaire par la suite saisir la Commission ou le C.T.R.A.

#### 2. Communication règlementaire avec les Commissions sportives (Statuts et Règlements, Discipline, Terrains, Commission Régionale d'Appel)

L'adresse Courriel à utiliser est : [rapport@paris-idf.fff.fr](mailto:rapport@paris-idf.fff.fr)

**A l'exception des rares rencontres pour lesquelles la feuille de match « papier » est encore de mise, le rapport lié à la rencontre doit OBLIGATOIREMENT être saisi via MyFFF.**

Le délai d'envoi ou de saisie des rapports est de 48 heures maximum après le match afin que les Commissions puissent juger avec toute la célérité possible.

#### 3. Documents administratifs

Ils sont disponibles dans la rubrique " **DOCUMENT**" de votre espace **MyFFF** :

Fiche d'absence à une rencontre,

Fiche de dé convocation,

Fiche de non-paiement des indemnités d'arbitrage,

Fiche de remboursement arbitre,

Rapport d'arbitrage.

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion sur convocation**